

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



VILLERS BRETONNEUX

Arrondissement d'Amiens
Département de la SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION N° 02-20260409

OBJET : DENOMINATION DE LA VOIE « SIR JOHN MONASH »

**THÉMATIQUE : 9.1 Autres domaines de compétence des communes
(Conformément à la nomenclature issue de l'application « ACTES »)**

L'an deux mille VINGT-SIX, le **NEUF AVRIL**, dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la Ville de Villers Bretonneux s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Bruno VAQUEZ, Maire.

Membres présents : M. Mmes : Bruno VAQUEZ ; Pascal FINAZ ; Florence FRANCOIS ; Sébastien LECOCQ ; Anne MALARME ; Thierry DEVILLERS ; Blanche DELAUNAY ; Pascal BOUSSOUGANT ; Christophe SAUTIERE ; Cécile PAVIC ; Vanessa PLUMECOCQ ; Sabrina RENARD ; Bruno SEGUIN ; Thiphaine GRIMAUX ; Fabrice GACEL ; Guillaume DEVEAU ; Justine HUMBERT ; Martine RICARD ; Sébastien LEROUX ; Cédric GUILLEMOT ; Karine TALANDIER ; Laëtitia TARDIVEL ; Alexandre DESTALMINIL.

Absent(s) excusé(s) : Mme Marie-Thérèse DELARUE ; M. Léonard FÉLÉA.

Absents excusés ayant donné procuration :

M. Pascal DENYS. ayant donné procuration à Mme Florence FRANCOIS.
Mme Delphine LEFEVRE. ayant donné procuration à Mme Anne MALARME.

NOMBRE DE CONSEILLERS

- En exercice : 27	- Pour : 25
- Présents : 23	- Contre : 0
- Exprimés : 25	- Abstention : 0

Convocation : 03/04/2026

Secrétaire de séance : Christophe SAUTIERE

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de dénommer la voie qui dessert la deuxième rue du lotissement « La Nouvelle Fabrique », dont le plan est annexé à la présente délibération.

Il propose de lui attribuer le nom de « rue Sir John Monash ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de dénommer cette voie : « **rue Sir John Monash** ».

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Fait à Villers Bretonneux, le 09 avril 2026

Le Secrétaire de séance

Christophe SAUTIERE



Le Maire,

Bruno VAQUEZ



Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 14 AVR. 2026
et publication ou notification le 16 AVR. 2026

Le Maire,

Bruno VAQUEZ



Le Tribunal administratif d'Amiens peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération du Conseil municipal pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception en Préfecture de la Somme ;
- date de sa publication/notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse expresse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le 16 AVR. 2026



ID : 080-218007508-20260409-02_20260409-DE

Val de Somme
Communauté de
Communes de
VAL DE SOMME
10 rue de Somme
80200 SOMME
03 20 00 00 00

**CREATION D'UN
LOTISSEMENT D'ACTIVITES**
Chaussée du Val de Somme
"Le 20049" -
Parcelles ZN 3.11 et 109
80200 VILLETTE BRICOTRONNEUX

RACS
ARCHITECTE

VERDI *Design de territoires*

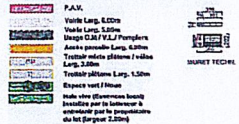
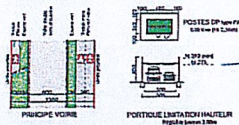
Verdi Nord de France
1 rue de la République - 80100 BRICOTRONNEUX
03 20 00 00 00

PERMIS D'AMENAGER
PROJET

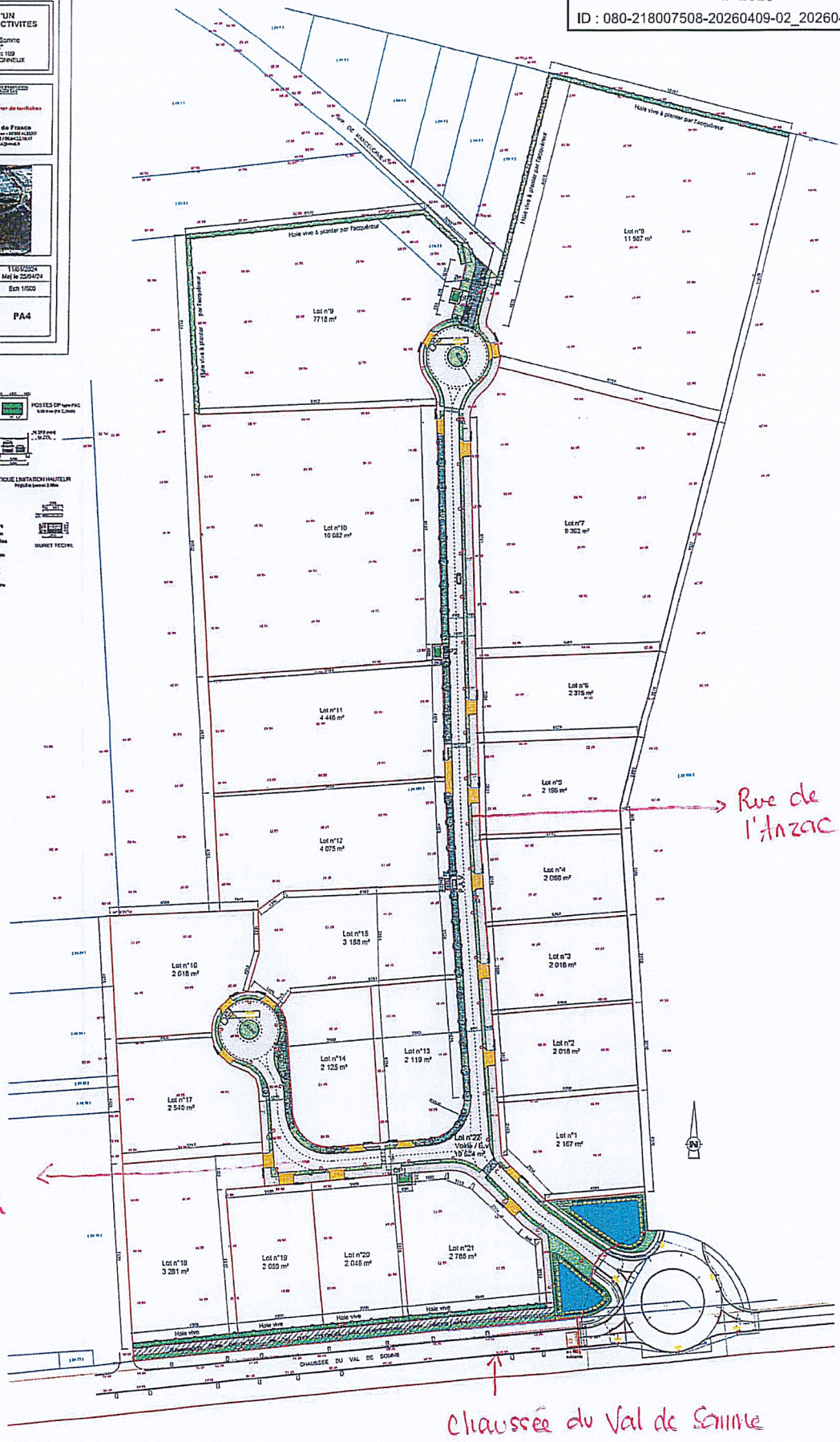
PA4 - PLAN DE COMPOSITION
D'ENSEMBLE

11022504
Maj le 20/04/24
Ech 1/500

PA4



21 LOTS A CONSTRUIRE	
Lot n° 01	2 842 m²
Lot n° 02	2 818 m²
Lot n° 03	2 818 m²
Lot n° 04	2 800 m²
Lot n° 05	2 750 m²
Lot n° 06	2 535 m²
Lot n° 07	9 362 m²
Lot n° 08	11 987 m²
Lot n° 09	7 749 m²
Lot n° 10	10 042 m²
Lot n° 11	4 446 m²
Lot n° 12	4 075 m²
Lot n° 13	2 119 m²
Lot n° 14	2 125 m²
Lot n° 15	3 165 m²
Lot n° 16	2 018 m²
Lot n° 17	2 540 m²
Lot n° 18	2 281 m²
Lot n° 19	2 050 m²
Lot n° 20	2 045 m²
Lot n° 21	2 765 m²
Surface totale 83 204 m²	
1 LOT VOIE / ESPACES VERDS	
Lot n° 22 (Voie / E.v.)	10 324 m²
SURF. TOTALE 83 204 m²	



VOIE QUI RESTE A NOMMER

Rue de l'Anzac

Chaussée du Val de Somme

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Villers-Bretonneux
Utilisateur : PASTELL villersbretonneux.actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	02_20260409
Objet :	02-20260409 Dénomination de la voie Sir John Monash
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	9.1 - Autres domaines de competences des communes
Identifiant unique :	080-218007508-20260409-02_20260409-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 080-218007508-20260409-02_20260409-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 02_20260409 D__nominatonde la voie Sir John Monash.pdf Nom métier : 99_DE-080-218007508-20260409-02_20260409-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	642.5 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 02_Plan voie Sir John Monash.pdf Nom métier : 99_DE-080-218007508-20260409-02_20260409-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	14 avril 2026 à 08h43min47s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	14 avril 2026 à 11h07min26s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Claude
En attente de transmission	14 avril 2026 à 11h07min28s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 avril 2026 à 11h07min30s	Transmis au MI

Acquittement reçu

14 avril 2026 à 11h07min48s

Reçu par le MI le 2026-04-14